

Ecole maternelle du cèdre
178 rue de la Croix Boussay
78 410 Bouafle
0780406t@ac-versailles.fr
Tel : 01 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 24mars 2023

2e trimestre de l'année scolaire 2022/2023

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00 avec les personnes présentes :

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Personnel enseignant :

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mme LABLANQUIE (adjointe)
- Mme ERRICHETTI (adjointe)
- Mme LACOUR (adjointe)
- Mme LIENARD (adjointe)
- Mme THOMAS(enseignante spécialisée)
- Absent excusés : Mr COMBRES (adjoint) arrêt maladie

Atsem :

- Mme OLLIVIER

Représentants de la municipalité :

Mme OLIVIER
Mme JEGOU-GERGAUD

Représentants des parents élus :

- Mme COUTY
- Mme LEGER-NARDON
- Mme SPECTY
- Mr CERDEIRA
- Mr POURCHET

Nous vous informons que ce compte-rendu sera disponible en ligne sur le site internet de Bouafle pour faciliter votre lecture

www.bouafle.fr

Vendredi 24 mars 2023 à 18h

Ordre du jour :

1. Organisation des classes et des services, cantine, périscolaire

Comme chaque année, des élèves ont quitté l'école et d'autres sont arrivés.

Nous comptons aujourd'hui :

- 18 élèves dans la classe de Petite Section d'Anne Lehmann-Martin et Chloé Lacour (un départ au mois de décembre), Atsem Emmanuelle Reyes
- 25 élèves dans la classe de Moyenne Section d'Eloïse Errichetti et Cécile Liénard, Atsem Delphine Garnier.
- 24 élèves dans la classe de MSGS de Valérie Lablanquie, Atsem Loryanne Notebaert.
- 22 élèves dans la classe de Nicolas Combres (2 départs, 1 arrivée), Atsem Audrey Cozette

La pause méridienne des Atsems sur le temps scolaire contraint l'organisation générale des classes.

Les contraintes de budget ne permettent pas à la Mairie d'envisager de changer les horaires de ces pauses, les Atsems permettant d'assurer l'accompagnement et la surveillance de la cantine. Au retour très prochain de son congé maternité Mme Deschamps (DGS) interrogera les Atsems pour s'assurer de leur ressenti par rapport aux horaires de cette pause.

Nous avons accueilli des stagiaires-Atsems :

2 élèves en lycée professionnel : une en 1^{ère} et l'autre en 2^e.

1 personne en reconversion professionnelle, actuellement dans notre école pour un stage de 3 semaines.

Ces stagiaires se sont montrées professionnelles et ont été très bien accueillies par les enfants auprès desquels elles travaillé.

Andy Bernaux remplit sa mission de service civique, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous publierons de nouveau deux offres de mission auprès du Ministère de l'intérieur pour l'année prochaine. Nous espérons que des candidats se présenteront.

Comme prévu dans le contrat, Andy est parti 2 jours en formation au mois de mars et passera également son brevet de secourisme (PSC1).

Layla El Mouzoun est présente en tant qu'AESH (anciennement AVS) 12h par semaine pour favoriser l'inclusion scolaire d'un enfant de Grande Section. Cet enfant bénéficie d'une notification de 15h de temps d'accompagnement par la MDPH (maintenant « Mison de l'autonomie) mais le manque de personnel ne permet pas qu'il en bénéficie à hauteur des besoins évalués.

3 nouveaux dossiers de demande d'AESH sont en cours d'évaluation cette année.

Dans le cadre de son apprentissage, Loryanne Notebaert a dû s'absenter durant plusieurs semaines. L'emploi du temps des Atsems a donc été modifié pour limiter l'impact de cette absence. Les Atsems ont tourné sur la classe de Mme Lablanquie mais les changements permanents ont été difficiles à gérer.

- Cantine

Une expérimentation a été mise en place pour éviter le gaspillage alimentaire.

Questions des parents :

Qu'en est-il de cette expérimentation ?

- Depuis le 13 mars 2023, dans le souci de limiter le gaspillage alimentaire (le recyclage des déchets est une question qu'il va être obligatoire de traiter) et de réduire les coûts qui ont très fortement augmenté, il n'est plus proposé que 4 composantes pour le repas contre 5 auparavant. La commission des menus décide de ce qui est conservé ou pas. C'est souvent l'entrée qui est supprimée, en prenant garde de respecter l'équilibre alimentaire et le dessert qui plaît aux enfants. Des explications détaillées ont été envoyées par mail à toutes les familles qui fréquentent la cantine.

Les enfants nécessitant de manger davantage peuvent-ils avoir un supplément ?

- Oui, il est toujours possible d'avoir un supplément

Quand seront connus le résultat de cette expérimentation ?

- Il a déjà été constaté que le gaspillage a sensiblement diminué. Le coût des produits a augmenté de 30%, à cela s'ajoute aussi l'augmentation du coût énergétique. Le coût du repas pour les familles est aujourd'hui de 4,50 euros en maternelle et de 4,80 euros en élémentaire. La Mairie prend en charge 50% du coût total.

Un vote de la décision finale sera-t-il organisé lors d'un conseil d'école, permettant ainsi à tous les parents délégués de participer à cette consultation ?

- La décision appartient à la commission des affaires scolaires constituée des élus. Elle décidera ou non de rendre pérenne cette organisation qui devrait permettre de ne pas augmenter de façon trop importante le coût des repas. Les sociétés prestataires revalorisent le tarif des repas tous les 3 mois, donc beaucoup plus souvent qu'auparavant. Dans tous les cas, les tarifs de la cantine augmenteront prochainement.

Quels seront les nouveaux tarifs ?

- La Mairie communiquera sur ce sujet auprès des familles.

Certains enfants nous disent qu'ils ne sont pas obligés de manger mais que « s'ils ne mangent pas, ils vont au dortoir ». Confirmez-vous cette forme de négociation ? Les troubles alimentaires étant un sujet d'actualité, pouvons-nous discuter d'une méthode alternative ?

- Il n'est pas fait de chantage au dortoir pour les enfants qui ne mangent pas. Les enfants sont incités à manger mais pas forcés. Si les familles ont des inquiétudes, ils peuvent s'adresser à la responsable du périscolaire, Mme Mainot ou à l'Atsem référente, Mme Ollivier.

2. Protocole sanitaire

Information au 14 février 2023 : Au regard de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, le cadre sanitaire spécifique à l'école mis en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023 est suspendu. Nous devons maintenant nous conformer aux recommandations d'usage : aération des locaux, lavage des mains fréquents, nettoyage quotidien, recommandation du port du masque en cas de fragilité...

3. La prise en charge des enfants en difficulté, le RASED

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se poursuivront jusqu'au mois d'avril auprès d'élèves en difficulté ponctuelle ou persistante, dans les domaines du langage et des mathématiques.

L'antenne du RASED d'Ecquevilly n'a cette année ni psychologue scolaire ni Maître G. Mme Agnès Thomas, maître E. est seule pour travailler auprès de 1100 élèves.

Elle a pour mission d'aider les élèves qui ont des difficultés persistantes dans les apprentissages et intervient prioritairement auprès des enfants de cycle 2.

Mr Thiébaud, psychologue scolaire du RASED d'Epône a été sollicité à plusieurs reprises pour des situations urgentes, à savoir des dossiers présentés à la MDPH ainsi que pour effectuer des tests psychométriques dans le cadre de suivi de dossier.

Mme Thomas demande si elle peut récupérer l'usage de la salle du Rased, commune à l'école maternelle et à l'école élémentaire qui était jusqu'ici inaccessible en raison des travaux pour les toilettes de la classe des grandes sections.

- Les services techniques interviendront pour que la classe puisse de nouveau être utilisée par le Rased.

4. Le projet d'école, les actions pédagogiques

Le livret de réussite est donné en fin d'année scolaire. Pour les Petites sections, il est aussi distribué à la fin du 2^e semestre pour proposer un premier bilan après la première rentrée à l'école.

Le nouveau projet d'école a été validé.

- Chorale
- Le Décloisonnement du lundi et ses 7 ateliers
- La bibliothèque : les 3 classes de moyennes et grandes sections se rendent à la bibliothèque à tour de rôle pour y écouter des histoires lues par Olivier et emprunter des livres.
- Apprendre autrement, l'Ecole dehors

Cueillette direct producteur (Mr Robert) pour la soupe, le 9 décembre pour les classes de Moyenne et Moyenne et Grande Section.

Ecole dehors : suite à l'étude des documents (description et photos des possibles endroits qui pourraient être utilisés par les classes qui participent à l'école dehors), le terrain proche de la grange en briques rouges rue des charnelles a été choisi. Il pourra être exploité pendant une durée limitée de quelques années puisqu'il fait partie d'une zone réservée pour de futurs projets de la commune. Il est actuellement occupé par les bennes pour les travaux d'isolation extérieure. Il sera prochainement accessible.

Le potager : des plantations de fleurs et légumes seront effectuées par les enfants. Un appel aux parents sera lancé très prochainement pour participer à la préparation de la terre nécessaire avant toute plantation. Cette intervention aura lieu pendant les heures de classe.

Des ateliers en collaboration avec les parents et les services techniques seront proposés aux enfants dans le cadre de l'aménagement de la cour de récréation. Il s'agira de mettre en place des installations sous forme d'ateliers sensoriels à base de matériau de récupération pour lesquels les parents ont été sollicités.

La Mairie suggère de faire intervenir des bénévoles parmi les seniors de la commune qui seraient certainement volontaires pour partager leurs savoir-faire.

- Banc de l'amitié, banc de la tranquillité. Les enfants s'approprient petit à petit les 2 bancs. Pour l'instant, les enfants se sont plus appropriés le banc de la tranquillité, ils n'utilisent pas encore spontanément celui de l'amitié
- Spectacle à l'école « La Ronde des Saisons ».
- Début janvier Séances d'initiation au hockey pour toutes les Moyennes et Grandes sections de l'école avec l'intervention du conseiller départemental EPS et de Mr Derick Owosu Lee, joueur de l'équipe du stade français.
- La galette partagée. Les galettes ont été apportées par le boulanger. Il était prévu de travailler avec la boulangerie de Bouafle pour proposer des ateliers autour du pain mais le boulanger n'a pas pu donner suite faute de personnel et donc de manque de disponibilité
- Le goûter des crêpes. La classe de Moyenne Section a préparé des crêpes. Nous remercions tous les parents qui ont répondu à l'appel pour apporter des crêpes afin que tous les enfants puissent partager ce moment festif.

- Rythmes et Mouvements, tout bouge Les classes de Petite Section et de Moyenne et Grande Section sont inscrites. Il s'agit pour les classes de réaliser une création plastique et sonore sur ce thème. La restitution du projet aura lieu à la grande Bergerie de Rambouillet du 15 au 25 juin 2023.
- La Grande Lessive. 2 manifestations pour l'exposition des créations des élèves : La première en octobre (La couleur de mes rêves) et la 2^e en mars (« Ma Cabane et/est la tienne »).
- Printemps des poètes. Un moment de poésie est proposé une fois par semaine (bougie allumée, moment de regroupement et de calme). On écoute les mots qui font des poèmes.
- Semaine de la presse et des médias
Le quart d'heure de lecture est proposé en Petite Section. Ils y sont initiés régulièrement à la recherche documentaire
Intervention pour les GS d'un papa journaliste sportif qui viendra présenter son métier. Cette intervention se fera en collaboration avec la DSDEN.
- Projet sur l'hygiène et la santé autour des dents (Moyenne Section). Un dentiste interviendra dans la classe le jeudi 20 avril 2023
- Semaine des langues du 27 au 31 mars
Les enfants apprendront une comptine en italien. L'atelier en anglais continue d'être proposé lors du décloisonnement du lundi.
- Semaine des parents à l'école (semaine du mardi 30 mai au vendredi 2 juin 2023)
): Les parents sont invités à venir à l'école pour des interventions de 30mn maximum pour présenter leur métier, une passion...
- Semaine des jeux de société, du 19 au 23 juin 2023 : les parents seront invités à présenter des jeux de société et à animer des ateliers pour que les enfants pratiquent ces jeux (créneaux d'1h30 environ avec des groupes d'enfants qui tournent)

5. La liaison écoles maternelle et élémentaire, les constellations (formation continue des enseignants), synthèse des évaluations CP, CE1, le protocole d'évaluation GS pour « une rentrée sécurisée au CP »

- Les constellations

Une synthèse des différentes évaluations proposées sur les écoles maternelle et élémentaire (GS, CP, CE1 et CM2) a eu lieu et a pointé un axe de travail en langage dans le domaine de la compréhension des textes lus.

Ainsi, les 2 équipes d'enseignants de l'école maternelle et de l'école élémentaire travaillent de concert sur « apprendre à comprendre » et se forment sur le « Visibiléo ». Le « Visibiléo » est une trace collective élaborée avec les élèves, qui rend visible l'intégration des informations, y compris implicites, et leur organisation. Il soutient la mémorisation au service de la compréhension, articule les événements et les intentions des personnages. Visibiléo est un outil d'enseignement et d'apprentissage de la compréhension qui matérialise les liens logiques.

Les enseignants ont des journées de formation (c'est pour cette raison qu'ils ont été remplacés le lundi 13 mars après-midi) en dehors et sur le temps scolaire. Mme Karine Le Hénand, conseillère pédagogique se rendra dans toutes les classes pour observer et rendre compte à l'ensemble des enseignants des réalisations des élèves.

- Le protocole « Pour une entrée sécurisée au CP »

Le dispositif a été proposé à tous les élèves de Grande Section. Le protocole nécessite d'être en individuel avec chaque élève (il faut compter entre 35mn 50mn) pour chaque élève. Il ne peut donc pas être proposé pendant les heures de classe par l'enseignant. C'est pour cette raison que

d'une part, certaines heures d'APC ont été consacrées à la passation des exercices et d'autre part, Mme Lacour (les vendredis après-midi) et Mme Lehmann-Martin (les lundis, mardis et jeudis après-midi) ont proposé des séances afin que tous les élèves de GS puissent être évalués (de fin novembre à fin janvier).

Les résultats ont été synthétisés. Cette synthèse aide à déterminer des axes de travail pédagogique qui concerne toutes les classes.

A la fin de ce protocole, les parents des élèves ayant obtenu des résultats montrant des difficultés ou des fragilités dans les apprentissages ont été reçus par les enseignants. Ces enfants se verront proposer une nouvelle fois ces évaluations dans le courant du mois de mai pour évaluer les progrès et les éventuelles difficultés persistantes. Le dispositif passerelle pourra alors être mis en place. Ce dispositif propose un lien fort avec le CP (vigilance accrue sur les besoins de l'élève dès la rentrée au CP, prise en charge avec les APC, intervention du RASED en groupes de besoin ou en individuel pour étayer les apprentissages).

Pour les enfants ne présentant pas de difficultés particulières, il n'est pas prévu de rencontres formalisées pour rendre compte des résultats de ces évaluations. Les familles qui le souhaitent peuvent demander un rendez-vous aux enseignants dans le cadre du suivi général des élèves. Les résultats des élèves pourront alors être communiqués.

6. Le Bilan des 4 ans(B4) par l'infirmière de la PMI

L'infirmière de la PMI a commencé les visites médicales auprès de tous les élèves de Moyenne Section. Quelques orientations ont déjà été proposées aux familles (vue, audition, langage). Les effectifs de la PMI ne sont pas au complet du fait de l'absence de plusieurs agents. Les projets pédagogiques en collaboration avec la PMI sont pour l'instant en suspens.

7. Les exercices de sécurité, les mises à jour des PPMS et plans d'évacuation

Le 2^e exercice incendie a eu lieu le vendredi 17 février 2023 à 9h45.

Les enfants, contrairement au premier exercice de l'année, n'étaient pas prévenus. Tout s'est bien déroulé.

Le 3^e exercice aura lieu au dernier trimestre, la date n'est pas encore déterminée et ni les élèves, ni les enseignants ne seront prévenus.

Les plans de l'école tenant compte de la nouvelle configuration des locaux sont en cours d'élaboration pour que les dénominations des lieux soient conformes et en adéquation avec les bippes d'alerte du PPMS. Les plans définitifs seront affichés dès réception et intégrés dans le PPMS.

8. Les travaux

- Les travaux d'isolation sont achevés côté école maternelle. Les remises en état de la petite cour verte, des gouttières et des clôtures sont prévues à la fin de l'ensemble des travaux sur les 2 écoles.

Question des parents : « une information aux familles sera-t-elle réalisée pour présenter les délais ?

Les travaux ont pris du retard. Ils devraient être finis pour la rentrée de septembre.

- Suite des travaux de rénovation énergétique.

Electricité : Les éclairages ont été changés (salle de motricité, couloir).

Les radiateurs seront remplacés.

Intervention sur l'électricité : pourrait-on envisager des prises de courant supplémentaires dans les classes (il y en a très peu et celles qu'il y a sont prises par les bippers). L'utilisation des prises multiples est prohibée dans les écoles.

Article EL11 du règlement des établissements recevant du public : « L'emploi de fiches multiples est interdit. Le nombre de prises de courant doit être adapté à l'utilisation pour limiter l'emploi de socles mobiles. Les prises de courant doivent être disposées de manière que les canalisations mobiles aient une longueur aussi réduite que possible et ne soient pas susceptibles de faire obstacle à la circulation des personnes. »

La Mairie étudiera ce qu'il est possible d'envisager en faisant intervenir une entreprise.

- Les chasses d'eau

Les Atsems sont actuellement contraintes pour évacuer les toilettes de vider un seau d'eau (un seau pour 1 ou 2 toilettes) dans chaque sanitaire ce qui augmente considérablement leurs tâches et ne permet pas un niveau d'hygiène satisfaisant à certains moments de la journée (fin des récréations, temps de cantine notamment). Afin donc de résoudre le gros problème de pression de l'eau pour l'évacuation des toilettes, il a été décidé d'installer des blocs de réserve d'eau individuels. Le budget a été voté en conseil municipal. L'installation des nouveaux dispositifs est prévue pendant les vacances de printemps.

Le manque de pression d'eau sur l'installation générale est en cours d'investigation.

- Le téléphone a été coupé durant quelques jours. Actuellement, nous pouvons passer des appels mais toujours pas en recevoir. Il a donc été demandé aux familles de communiquer par mail sachant que cette solution ne peut pas tenir compte des communications urgentes, personne ne pouvant être détaché pour lire les messages en dehors des heures de coupure (récréation, pause méridienne). Un nouveau poste a été installé afin que tous les services municipaux soient en réseau.

- L'écran d'ordinateur a été remplacé, rendant bien plus confortable et rapide l'utilisation de l'ordinateur.

9. Rentrée 2023/2024, inscriptions, accueil des Petites Sections, réunions de rentrée, organisation des classes et des services

- Les dossiers pour les inscriptions des Grandes Sections au CP ont été imprimés par la Mairie et distribués dans les classes. Ils sont à rapporter renseignés à la Mairie.
- Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2023/2024 ont été ouvertes. Les dossiers sont disponibles à la Mairie ou sur le site de la Mairie (onglet enfance-jeunesse). Une fois les dossiers validés par la Mairie, ils sont transférés à l'école maternelle. La directrice prend alors contact avec les familles pour les rencontrer et finaliser l'inscription auprès de l'Education Nationale.

Le livret d'accueil actualisé leur sera alors distribué. Une matinée Portes ouvertes sera proposée le samedi 24 juin 2023.

- Il est envisagé d'accueillir pour un moment festif les futurs Petits qui actuellement fréquentent la crèche de Bouafle. Nous ne pouvons plus proposer cet événement avec les contraintes liées au Covid. Les modalités de cette rencontre seront discutées avec Isabelle Martinez, la directrice de la crèche (visite de l'école des enfants en groupe, goûter partagé, lecture d'une histoire aux enfants)
- La directrice de l'école participera aux festivités de fin d'année proposées par « Les Petits Lutins », l'association des assistantes maternelles de Bouafle pour rencontrer les futurs élèves qui fréquentent actuellement l'association.

- Afin de présenter et d'expliquer le fonctionnement de l'école aux nouvelles familles, nous proposerons à nouveau d'inviter la directrice du centre de loisirs afin qu'elle se présente lors de la réunion de rentrée, au mois de septembre 2023.
- Organisation des classes et des services pour l'année scolaire 2023/2024

Il y aura 4 classes de maternelle. La répartition des élèves dans les différentes classes sera repensée en raison d'effectifs dans les différents niveaux très hétérogènes. Elle ne sera communiquée que juste avant la rentrée de septembre. La question de la répartition des Atsems devra de nouveau être envisagée.

Question : Les emplois du temps étant pensés en fonction du nombre d'adultes présents dans la classe, est-il toujours envisagé que les Atsems prennent leur pause méridienne sur le temps de classe ?

Qu'en est-il du 4^e poste d'Atsem ?

Une autre organisation de la pause méridienne n'est pas envisageable vu le contexte actuel d'augmentation de toutes les charges qui incombent à la commune.

En ce qui concerne la 4^e Atsem, la Mairie envisage différentes possibilités pour l'année prochaine : soit proposer de nouveau d'employer une Atsem en stage en alternance sachant que cela implique de nombreux jours de non-présence à l'école, soit proposer un CDD de 18h par semaine (l'Atsem serait alors présente tous les matins à l'école et pour la cantine). Les missions vont être proposées. La Mairie attend les candidatures.

10. Le calendrier prévisionnel des activités et des événements

- Semaine des langues du 17 au 31 mars.
- Atelier bricolage dans le cadre du projet « Apprendre autrement, l'école dehors ». le vendredi 7 avril 2023, matin. Création d'îlots sensoriels dans la cour de récréation à partir de matériel de récupération.
- Le photographe viendra pour les photos de groupe le vendredi 14 avril 2023, le matin. Il sera le matin à l'école maternelle et l'après-midi à l'école élémentaire.
- Sortie de toute l'école le mardi 18 avril 2023, toute la journée à la Cité des Sciences de la Villette. La sortie sera financée par l'association des Amis de l'école (tickets d'entrée) et la Mairie (2 cars). Un appel a été lancé pour trouver des parents accompagnateurs. De nombreux parents se sont proposés.
- Le carnaval, avec l'école élémentaire, dernier jour avant les vacances de Pâques.
- Journée découverte des véhicules de secours et autres gros véhicules, sur invitation de la micro-crèche de Bouafle, date à préciser
- Journée porte ouverte/Kermesse de l'école samedi 24 juin 2022. Une nouvelle rencontre est prévue avec l'association des Amis de l'Ecole afin de discuter des modalités de la kermesse (représentation de la chorale...).
- Semaine des parents : « Quand je serai grand... », du mardi 30 mai au vendredi 2 juin 2023. Les parents seront invités à parler de leur métier ou de leurs passions aux enfants.
- Semaine des jeux de société du 19 au 23 juin 2023
- Pique-Nique pour tous les enfants de l'école le vendredi 30 juin 2023
- *Sur proposition des délégués de parents d'élèves : intervention de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) partenaires exerçant dans le domaine médical pour proposer*

des rencontres avec les familles sous forme d'ateliers sur les thèmes de l'hygiène de vie, le sommeil, l'utilisation des écrans.

Demande des enseignants de le planifier le jour des portes ouvertes (matinée du 24 juin). Les projets étant nombreux pour ces 2 dernières périodes (notamment avec le calendrier des constellations qui a été très resserré et qui au lieu de commencer en septembre n'a été mis en place qu'à partir de fin février), les enseignants ne pourront pas, contrairement à ce qu'ils avaient envisagé de faire au départ, consacrer un temps supplémentaire sur leur temps personnel à la mise en place de ce projet.

11. La coopérative scolaire

Nous remercions sincèrement les parents qui ont accepté d'y contribuer.

Quelques familles ont généreusement participé à l'appel au don de notre coopérative scolaire. Cet argent permet de financer les achats qui n'ont pas pu être prévus lors des commandes scolaires et de proposer des projets (comme par exemple du matériel pour l'école dehors) ou des événements (petit déjeuner, galette du mois de janvier, journée portes ouvertes...)

Séance levée à 21h10.

Date du prochain conseil d'école (à confirmer): mardi 13 juin 2023

Présidente de Séance
Anne Lehmann-Martin

Secrétaire de séance
Marion Couty